

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 20 RAMADAN 1433 (9 AOÛT 2012)

*

I. Projets de textes :

Le conseil du gouvernement a approuvé les projets de textes suivants :

- 1. Projet de décret n° 2-12-334 modifiant le décret n° 2-00-1016 du 7 rabii II 1422 (29 juin 2001) pris pour l'application de la loi n° 07-00 créant les académies régionales d'éducation et de formation.**
- 2. Projet de décret n° 2-12-325 fixant les conditions et les modalités de soutien à la production des œuvres cinématographiques et de l'aide à la numérisation, la modernisation et la construction des salles de cinéma et l'organisation des festivals de cinéma.**

II. Cahiers des charges de la société nationale de radiodiffusion et de télévision et la société Soread 2M :

- 1. Le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville a présenté, en tant que président de la commission interministérielle chargée de la révision des cahiers des charges de la société nationale de radiodiffusion et de télévision et la société Soread 2M, un exposé sur la méthodologie de travail de ladite commission ainsi que les résultats de ses travaux.**
- 2. Le ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, a présenté de sa part un exposé sur les modifications proposées par ladite commission.**

Le conseil du gouvernement a décidé de poursuivre l'examen des modifications proposées en vue de les approuver lors du prochain conseil.